

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2015-2017



Février 2015

CONTEXTE

En 2012, les fermiers de famille ont jugé nécessaire d'être représentés démocratiquement et de se doter d'une structure légale leur permettant d'encadrer les activités économiques en cours, particulièrement le rendez-vous automnal. Ils voulaient également parler d'une voie unie pour développer l'agriculture de proximité (qui regroupe notamment les fermes bio-diversifiées, fermiers de famille, petites fermes bio, maraîchers écologiques, etc.).

Devant ce constat, différents groupes ont été rencontrés, mais aucun ne répondait aux véritables besoins des membres fondateurs. En 2013, les fermiers de famille ont donc choisi de constituer leur propre regroupement. La formule coopérative a été choisie afin de pouvoir mener des activités économiques qui répondent aux besoins des membres, comme les achats communs et la mise en marché collective. Le statut de coopérative de producteurs favorisait l'intercoopération et permettait de bénéficier d'avantages fiscaux, tout en garantissant que l'organisation soit majoritairement constituée de producteurs agricoles. En plus des fermiers biologiques et écologiques de proximité, la coopérative comprend également des intervenants qui ont à cœur de promouvoir ce secteur agricole.

Le nom que les membres fondateurs ont choisi pour leur coopérative reflète à la fois leur identité et délimite les champs d'activité de cette dernière.



LA CAPÉ, PRÈS DE VOUS

L'agriculture écologique de proximité doit son émergence à l'énergie investie jour après jour par des femmes et des hommes animés de solides convictions. La Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) est le regroupement de ces forces vives, un catalyseur d'énergie, un terreau fertile pour les bonnes idées. L'agriculture certifiée biologique et la mise en marché en circuit court sont au cœur des préoccupations de la CAPÉ et de ses membres.

La CAPÉ est une coopérative PAR et POUR ses membres. Ses réalisations sont possibles grâce à l'implication, à l'intelligence et au travail acharné de tous ceux qui mettent la main à la pâte.

La CAPÉ s'engage à offrir des services à ses membres pour nourrir ce en quoi ils croient : leurs capacités personnelles, leur entreprise et leur communauté.

VISION

La CAPÉ aspire à :

- la viabilité des entreprises agricoles de proximité biologiques et écologiques ainsi que leur communauté;
- la reconnaissance de la valeur des aliments biologiques et de la mise en marché de proximité;
- l'accroissement du nombre de fermes qui pratiquent l'agriculture de proximité biologique et écologique;
- l'accroissement de la disponibilité et de l'accessibilité d'aliments de proximité biologiques et écologiques pour les consommateurs.



MODE D'ACTION

Un des plus grands défis d'une coopérative constituée de membres actifs et remplis de projets consiste à gérer adéquatement toutes les bonnes idées que les membres ne manquent pas d'apporter. Les possibilités pour la CAPÉ sont nombreuses, mais pour que le succès et l'accessibilité aux services soient au rendez-vous, il était nécessaire de penser le mode d'action de l'organisation.

L'exercice de planification stratégique de la CAPÉ a accordé une attention particulière à la réflexion et visait à proposer des processus et des fonctionnements afin de :

- 🌱 développer l'adaptabilité de la coopérative aux conditions internes et externes changeantes;
- 🌱 mettre les membres au cœur des activités de la CAPÉ.

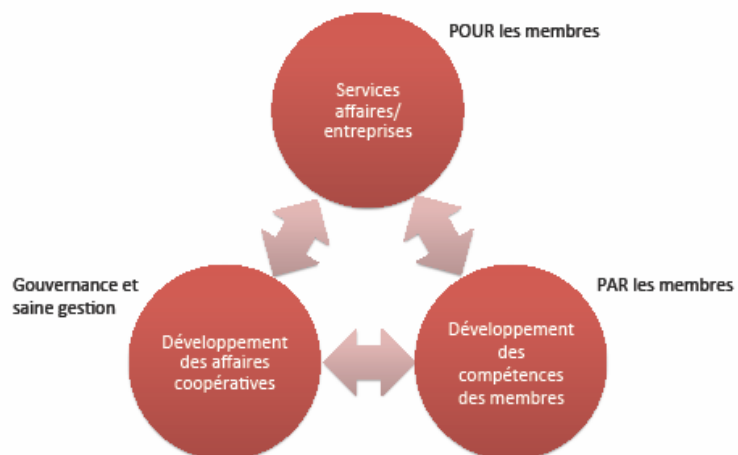
Les trois axes de la CAPÉ représentent bien ces préoccupations :

L'axe **services affaires/entreprises** est au cœur de la mission de la CAPÉ. Il vise à répondre aux besoins des membres pour favoriser la croissance de leur entreprise et de l'agriculture biologique/écologique de proximité.

L'axe **développement des compétences et formations** vise à développer les capacités des membres, à les amener à jouer un rôle actif au sein de la coopérative et à devenir de meilleurs entrepreneurs.

L'axe du **développement des affaires coopératives** permet à l'organisation de demeurer en contact avec ses membres et d'assurer sa viabilité.

Tous ces axes sont interdépendants, l'un permettant la pleine réalisation des autres.



AXE 1

Services affaires/entreprises

La CAPÉ est un outil de développement pour ses membres entrepreneurs. Elle participe à la croissance de leurs marchés et de leurs entreprises. Elle œuvre au développement d'un environnement d'affaires favorable à la prospérité de leurs activités.

Objectif 1.1

Accroître la mise en marché collective de produits biologiques de proximité.

		2015	2016	2017
1.1.1	Augmenter l'offre de produits biologiques de proximité dans les marchés publics			
a	Consolider les outils de gestion et accroître l'offre de produits au Marché Jean-Talon avec le kiosque des Bio Locaux.	x	x	x
b	Évaluer la faisabilité d'ouvrir un nouveau kiosque des Bio Locaux dans un nouveau marché public		x	x
1.1.2	Accroître la saison de distribution de paniers biologiques			
a	Développer un projet de paniers d'hiver à Montréal en associant l'offre de produits de nos membres	x		
b	Consolider le savoir-faire et développer l'offre de paniers d'hiver		x	x
c	Analyser la faisabilité d'un projet de transformation en collectif pour bonifier les paniers d'hiver		x	x
1.1.3	Accroître l'accessibilité des produits biologiques de proximité			
a	Développer une épicerie en ligne		x	x
b	Approvisionner le marché des hôpitaux, restaurateurs et institutions		x	x

Objectif 1.2

Procurer à nos membres un accès à des produits et services à prix compétitif par la force du nombre.

		2015	2016	2017
1.2.1	Offrir à nos membres des services et achats collectifs			
a	Structurer et développer la logistique d'achats collectifs et les outils associés	x	x	
b	Offrir une gamme étendue et planifiée de produits en achats collectifs		x	x
c	Rechercher et développer une formule d'assurance collective pour les membres	x	x	



Objectif 1.3

Agir pour une meilleure reconnaissance de l'agriculture biologique de proximité.

		2015	2016	2017
1.3.1	Intervenir dans les médias pour défendre la production et les aliments biologiques et de proximité et partager de l'information sur le sujet			
a	Développer et mettre à jour l'argumentaire média sur les enjeux de l'agriculture biologique et de la mise en marché de proximité	x	x	x
b	Structurer le comité média pour permettre des réactions rapides de la CAPÉ	x	x	
c	Faire connaître et reconnaître les porte-parole de la CAPÉ	x	x	x
1.3.2	Être reconnu comme un interlocuteur légitime de la communauté des producteurs biologiques de proximité			
a	Animer et poursuivre les réflexions sur les défis et le développement de ce secteur	x	x	x
b	Participer à des comités et tables de concertation ciblant l'agriculture biologique/écologique et la mise en marché de proximité	x	x	x

Objectif 1.4

Intervenir pour développer un environnement d'affaires favorable pour nos membres.

		2015	2016	2017
1.4.1	Porter les préoccupations et les propositions politiques et législatives des membres auprès des autorités compétentes			
a	Être constamment à l'écoute des préoccupations de nos membres et les tenir informés des enjeux qui les concernent	x	x	x
b	Suivre l'application des recommandations du comité de travail sur la sécurité du revenu	x		
c	Faire des démarches pour obtenir la hausse des seuils de production hors quotas dans la volaille.	x	x	x
1.4.2	Développer des partenariats de recherche axés sur les besoins des membres			
a	Poursuivre les réflexions entre les membres de la CAPÉ sur les besoins en recherches pour le secteur de l'agriculture biologique de proximité	x	x	x
b	Devenir partenaire d'institutions de recherches dans le cadre de projets correspondant aux besoins des membres	x	x	x



AXE 2

Développement des compétences et formations

La force de la CAPÉ est proportionnelle à celle de ses membres.

Par leur action, les membres développent une coopérative qui leur ressemble et qui répond à leurs besoins.

La CAPÉ souhaite que les membres réalisent à quel point leur implication fait une différence. Leurs efforts n'aident pas seulement la coopérative, ils profitent à leur entreprise et à eux-mêmes.

Objectif 2.1

Former des comités de travail compétents, organisés et disposant des ressources nécessaires à l'expression de leur plein potentiel.

		2015	2016	2017
2.1.1	Consolider et renouveler les comités			
a	Identifier un responsable et un mandat pour chaque comité et décider des communications appropriées au sein de la CAPÉ	x		
b	Identifier et recruter des membres désirant s'impliquer dans les comités	x	x	x
c	Animer, appuyer, relancer et questionner ces comités	x	x	x
2.1.2	Développer les compétences et remercier les membres impliqués			
a	Développer et maintenir un système de reconnaissance de l'implication des membres	x	x	x
b	Développer et maintenir des activités de formation spécifique pour les membres impliqués sous forme de <i>formation des leaders</i>	x	x	x

Objectif 2.2

Offrir aux membres de la CAPÉ des événements de formation et de réseautage adaptés aux besoins spécifiques de leur secteur.

		2015	2016	2017
2.2.1	Organiser annuellement le rendez-vous automnal			
a	Tenir ce rendez-vous dans différentes régions afin de toucher le plus grand nombre de fermiers	x	x	x
b	Proposer une formule de conférences à deux niveaux visant la relève et les producteurs expérimentés	x		
c	Développer une offre de formation adaptée à d'autres productions que le secteur maraîcher	x	x	x
2.2.2	Élargir les perspectives			
a	Organiser la visite d'entreprises agricoles biologiques de proximité à l'extérieur du Québec pour les membres de la CAPÉ		x	x



AXE 3

Développement des affaires coopératives

Les succès d'aujourd'hui et de demain dépendent de la vitalité de la coopérative. La gouvernance saine et l'amélioration continue guideront les pas de la CAPÉ, ce qui lui permettra d'utiliser au mieux ses ressources et de mener à bien sa mission. Les orientations de la CAPÉ émanent de ses membres. Les membres, eux, sont le cœur de la coopérative, de sa vision et de son déploiement.

Objectif 3.1

Accroître et maintenir un membrariat représentatif de la production agricole biologique et écologique de proximité.

		2015	2016	2017
3.1.1	Recruter de nouveaux membres			
a	Identifier les besoins de regroupement des producteurs biologiques/écologiques de proximité pour des secteurs autres que le maraîchage	x	x	
b	Réaliser des campagnes de recrutement auprès de fermes/réseaux ciblés	x	x	x
3.1.2	Maintenir et renforcer le membrariat			
a	Mettre en œuvre le nouveau système d'adhésion en ligne et les rappels automatiques	x		
b	Développer et maintenir des réseaux de communication efficaces	x	x	x

Objectif 3.2

Maintenir une vie démocratique participative.

		2015	2016	2017
3.2.1	Maintenir un conseil d'administration efficace			
a	Mettre en place et maintenir les comités de gouvernance relevant du conseil d'administration	x	x	
b	Utiliser les comités de travail à leur plein potentiel en identifiant, puis en leur confiant des tâches reliées à leur mandat	x	x	x
c	Veiller à ce que les activités de la coopérative combent les besoins des membres, sans dupliquer les services déjà offerts à la CAPÉ ou ailleurs	x	x	x
d	Former et accompagner le conseil d'administration	x	x	x
3.2.2	Maintenir une vie démocratique active			
a	Stimuler les discussions entre les membres sur le réseau CAPÉ en invitant les participants à partager leur réalité et leurs besoins	x	x	x
b	Animer le réseau pour inciter les membres à échanger et à préparer des propositions pour l'assemblée générale	x	x	x





**Coopérative pour l'agriculture
de proximité écologique**

870, Avenue De Salaberry

B.P. 003

Québec, Québec

G1R 2T9

info@capecoop.org

